



**P. 8**  
Conseil photovoltaïque

**P. 22**  
Agréquipements connectés

**P. 24**  
Veaux de boucherie

**P. 31**  
Le BioGnv à la ferme

Juin 2024

# #22



## P.12 DOSSIER Bien-être animal

TOUS CONCERNÉS

[bretagne.chambres-agriculture.fr](http://bretagne.chambres-agriculture.fr)



Pauline Baboin

**ASTUCE**  
Dans la version numérique du mag, passez votre souris pour aller directement aux articles qui vous intéressent !

# #22 Sommaire



**P 04 LE GUIDAGE DES BINEUSES PAR CAMÉRAS**

**P 04 OÙ TROUVER MON TAUX DE REBOUCLAGE?**

**P 05 AU NIVOT, LA GESTION DES DÉCHETS**

**P 06 SE PARLER POUR NOURRIR LA CONFIANCE**

**P 06 CÉLINE LAINE, UNE NOUVELLE INSTALLÉE**

**P 07 LE CONSEIL STRATÉGIQUE D'ENTREPRISE**

**P 07 BAIL RURAL : LE DÉPART D'UN COPRENEUR**

**P 08 UN NOUVEAU PROJET PHOTOVOLTAÏQUE**

**P 10 NOUVELLE PAC ET PREMIERS COUACS**

**P 12 DOSSIER : BIEN-ÊTRE ANIMAL**

**P 20 INVESTIR POUR LA BIODIVERSITÉ**

**P 22 LES AGROÉQUIPEMENTS CONNECTÉS**

**P 24 108 ATELIERS VEAUX DE BOUCHERIE ANALYSÉS**

**P 26 BIEN VIVRE SON TRAVAIL EN ÉLEVAGE LAITIER**

**P 28 ANAÏS LARHER PRODUIT DU LIN BIO**

**P 29 CÉRÉALES BIO PANIFIABLES RELOCALISÉES**

**P 30 REGARD SUR L'AGRICULTURE BRETONNE**

**P 31 LE BIOGNV À LA FERME**

**P 32 LA PRÉVENTION DES FEUX EN AGRICULTURE**

**P 33 IMPLANter DES BANDES FLEURIES**

**P 33 UN OUTIL DE PULVÉRISATION ULTRA LOCALISÉE**

**P 34 LES CHAMBRES D'AGRICULTURE RECRUTENT**

**P 35 ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO**



Biobreizh



Sapeurs-pompiers - SDIS 35



**André Sergent**  
Président  
Chambre régionale  
d'agriculture  
de Bretagne

# Bien-être des animaux, bien-être des éleveurs

**Faire avancer ensemble** le bien-être animal et celui des éleveurs et salariés est essentiel. C'est ce que cherche à faire la grande majorité d'entre nous, comme en témoignent des éleveuses d'un groupe GIEE du Morbihan.

Hélas, dans de rares cas, la situation dérape et des vidéos parfois très médiatisées viennent ternir l'image de l'ensemble du monde de l'élevage. Contacter les CDO, cellules départementales pilotées par la Chambre d'agriculture, c'est permettre un accompagnement de l'éleveur en difficulté, c'est aussi prendre en considération les animaux qui peuvent vivre des situations inconcevables pour la plupart des citoyens, mais aussi des éleveurs. Réduction de la contention, prise en compte de la douleur, accès à l'extérieur, l'élevage est engagé vers une amélioration du bien-être animal. À nous de le montrer. Je vous laisse découvrir le dossier consacré à ce sujet et vous souhaite une bonne lecture de ce numéro.

## L'AGENDA



Plus d'infos sur  
[chambres-agriculture-bretagne.fr](http://chambres-agriculture-bretagne.fr)

**# RENCONTRES RÉGIONALES  
HANDICAP EN AGRICULTURE**  
• 12 septembre,  
à Moustoir-Ac (56)

**# SPACE 2024**  
• Les 17, 18 et 19 septembre,  
au Parc Expo de Rennes (35)

**# RENDEZ-VOUS  
TECHNIQUES BIO**  
• Du 7 au 11 octobre,  
Dans toute la Bretagne

### le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne

Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES  
le-mag@bretagne.chambagri.fr

**Président de la publication** : André Sergent

**Directeur de la publication** : Sébastien Giraudeau

**Rédacteur en chef** : Roger Hérisset

**Comité de rédaction** : Anne Audoin, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Bilot, Olivier Carvin, Karen Courtes, Charles David, Émilie Dumerat, Denis Follet, Fanny Hanser, Gabrielle Joly, Régis Le Carlier, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb, Véronique Vannier, Claire Vétélet et Claire Walbecque

**Assistants diffusion** : Valérie Alix, Myriam Corbel, Marion Dutrannois, Anne Estebanez, Céline Jubault, Estelle Perotteau, Élodie Robert et Isabelle Simon

**Conception** : Chambres d'agriculture

**Composition et montage** : Studio Paysan Breton

**Photographie et dessin** : tous droits réservés Chambres d'agriculture de Bretagne sauf précision.

**Impression Couverture** : PubliTrégor Lannion (22)

**Impression du cahier et façonnage** : Imprimerie Imprimam Cavan (22)

Cahier imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65 % de fibres recyclées. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/011/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0,003 kg/tonne. Papier Certifié PEFC / 10-31-3502  
**ISSN 2999-7275 (imprimé) - ISSN 3000-3075 (en ligne)**



## Vie de stations

### Station expérimentale agronomie de Kerguéhennec

# GUIDAGES DES BINEUSES PAR CAMÉRAS

La Chambre d'agriculture de Bretagne teste à Kerguéhennec l'installation d'un nouveau prototype de guidage des bineuses par caméra.

La station expérimentale de Kerguéhennec s'est engagée depuis de nombreuses années à explorer les solutions proposées par l'agriculture de précision pour réduire le recours aux intrants, les coûts de production, le temps de travail et enrichir les données de monitoring collectées sur l'exploitation.

#### UNE SEULE INTERFACE POUR 3 BINEUSES

Depuis le printemps 2020, elle est équipée d'une interface de correction de trajectoire permettant le guidage de ses différentes bineuses. Cette inter-

face, pilotée par la caméra Weeder Pilot de la société bretonne Cormiers, permet le pilotage de trois bineuses différentes, avec des inter-rangs de 15, 50 et 75 cm.

En partenariat avec de nombreux constructeurs, la station bénéficie parfois de premiers de série ou de prototypes en amont de la diffusion à grande échelle et peut découvrir très tôt les innovations qui arrivent sur le marché.

C'est dans cet état d'esprit que s'est établie la relation entre Kerguéhennec et Cormiers. Pour Pierre Havard, de la société Cormiers, « la station de



Kerguéhennec est notre premier pôle d'essai. Pratiquement tout ce qui est nouveau chez nous passe à un moment ou l'autre sur les cultures de Kerguéhennec mais aussi entre les mains des salariés de la station, juges impartiaux ».

**Denis Lebossé**

denis.lebosse@bretagne.chambagri.fr



## La puce à l'oreille

### Suivi identification bovine

# OÙ TROUVER MON TAUX DE REBOUCLAGE ?

Chaque année, l'EdE de Bretagne met à votre disposition une fiche synthétique sur le suivi de l'identification, incluant le taux de rebouclage.

Accessible depuis votre portail, le tableau de bord vous renseigne sur le nombre de boucles de rebouclage commandées et le taux de rebouclage, comparé à la moyenne régionale de 4,6 %. Un taux supérieur à la moyenne peut indiquer un risque accru de perte de traçabilité. Il est important d'analyser sa situation si le taux apparaît élevé.

#### FACTEURS INFLUENÇANT LA PERTE DE BOUCLES

Une perte importante peut s'expliquer par la présence d'éléments accrochant les boucles dans l'environnement des bovins: ficelles, tôles coupantes, etc. Attention aussi à une mauvaise pratique de la pose des boucles: l'emploi de pince inadaptée, d'un pointeau abîmé ou une pose incorrecte...

Une bonne pose de boucle nécessite d'utiliser une pince dont on vérifie régulièrement l'état du pointeau qui peut être remplacé si nécessaire.



Elle implique aussi de boucler le veau jeune pour faciliter la pose, de positionner la boucle au centre de l'oreille, entre les deux nervures latérales et enfin de vérifier la fixation de la boucle en la faisant tourner dans l'oreille.

**EdE de Bretagne**

Contacts :

<https://tinyurl.com/bzhEdE>

Portail internet identification :

<https://bretagne.edeidentification.fr>

Au lycée du Nivot à Lopérec (Finistère)

# UNE FERME PILOTE ENGAGÉE DANS LA GESTION DE SES DÉCHETS

Des fermes témoins, mises en réseau par la Chambre d'agriculture, sensibilisent au tri des déchets agricoles en vue de leur recyclage.

Les agriculteurs et responsables d'exploitation engagés dans ce projet ont à cœur de communiquer sur leurs bonnes pratiques et sur leurs trucs et astuces pour bien préparer les déchets en amont des collectes. Ces fermes sont représentatives des principales productions agricoles présentes en Bretagne. La ferme du lycée agricole du Nivot fait partie de ce réseau, dans l'objectif d'inscrire la bonne gestion des déchets dans le parcours de formation des futurs actifs. L'exploitation du lycée comprend un atelier lait de 62 vaches normandes, un atelier porcin de 120 truies naisseur engraisseur et un atelier ovin de 300 brebis. Le 11 janvier, le comité de pilotage du réseau animé par la Chambre d'agriculture de Bretagne a réuni au Nivot, avec l'appui d'ADIVALOR\*, les différents partenaires: Eureden, Le Guessant, l'Union des Groupements de producteurs de viande de Bretagne et le Comité régional avicole. C'était l'occasion de présenter les espaces dédiés au tri des déchets mis en place par la ferme.

Au-delà de la sensibilisation au sein de la profession agricole, le réseau démontre l'engagement des agriculteurs aux pouvoirs publics et au « tout public ».

Alors, ensemble trions FERME!

Valérie Le Formal

valerie.leformal@bretagne.chambagri.fr

\*ADIVALOR: Agriculteurs Distributeurs Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles



Le comité de pilotage visite le bâtiment de la ferme du Nivot qui a été réhabilité pour stocker les sacs avant envoi au point de collecte.



### Elle a dit

**KLERVIE LE GALL**

Responsable de l'exploitation laitière au Nivot

« Nous souhaitons sensibiliser les futurs actifs à l'intérêt de bien gérer les déchets des activités agricoles, en effectuant leur stockage dans de bonnes conditions et en participant aux collectes en vue de leur recyclage. Nous récupérons des bidons. Les petits servent de mangeoire aux veaux en niche, les grands à stocker de la poudre de lait. Les bouchons seront aussi transformés en objets pratiques. Avec un peu d'imagination et d'organisation, tout est possible! »

Grâce au  
recyclage,  
les déchets  
agricoles ont  
une seconde  
vie



**POUR TOUT SAVOIR**

Trier et recycler les déchets agricoles en Bretagne :  
[bretagne.chambres-agriculture.fr](http://bretagne.chambres-agriculture.fr),  
onglet « Mes projets »,  
puis « Mes engagements ».



# Métiers

## Parlons-en\*

# SE PARLER POUR NOURRIR LA CONFIANCE

Valérie a repris la ferme familiale avec Amélie, une amie proche. Elles ont préparé ce projet avec enthousiasme, mais rapidement naissent des difficultés relationnelles... Valérie gère la partie administrative. De tempérament plutôt battant, elle l'avait proposée à Amélie qui, plus réservée, avait décliné. Amélie pense en elle-même que Valérie a plus de compétences, et qu'elle le fera mieux. De son côté, Valérie a le sentiment qu'Amélie ne veut pas s'impliquer dans la gestion de la ferme...

**Si Amélie avait dit:** « J'aimerais bien pouvoir le faire, mais je ne me sens pas compétente, est-ce qu'on pourrait le faire ensemble? » alors Valérie aurait compris que ce n'était pas par manque d'intérêt mais par peur de mal faire qu'Amélie avait décliné... Les tempéraments sont différents, et les non-dits, ces choses qu'on évite de dire par crainte de blesser l'autre, peuvent vite provoquer des malentendus. Il est donc



ipopba, stock.adobe.com

important de fixer des temps réguliers pour se dire les choses de manière « vraie », en confiance, en exprimant ses sentiments. Pour vous aider à mieux communiquer, vous pouvez vous inscrire à des formations sur la communication ou suivre des conseils individuels en relations humaines.

**Caroline Denechau**

caroline.denechau@bretagne.chambagri.fr

\* Les chroniques « Parlons-en » sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et des agricultrices dont nous changeons les prénoms.

### SE FORMER

[www.formation-agriculteurs.com/exploitants/ressources-humaines/](http://www.formation-agriculteurs.com/exploitants/ressources-humaines/)

## Le pack-installation, un accompagnement sur mesure

# CÉLINE LAINE, UNE NOUVELLE INSTALLÉE

**Céline Laine**, après dix années de salariat en maraîchage, souhaite reprendre une ferme maraîchère à Caden (Morbihan). Qualifiée, expérimentée, avec un projet bien avancé, elle appelle Pauline Viger, conseillère installation, pour réaliser une étude de faisabilité.

### « ÇA VAUT VRAIMENT LE COUP »

« Il y a 5 ans, lors de mes premières démarches, j'avais apprécié la qualité de l'accompagnement. C'est donc en confiance que j'ai demandé à la Chambre d'abord une étude de faisabilité puis une inscription au pack-installation. Ça vaut vraiment le coup! Pauline m'a aidée sur la méthode, m'a donné les clés pour y arriver... Le parcours n'est pas simple même si l'on maîtrise son projet.

Parfois, je m'y perdais dans le planning des démarches. Elle m'a rassurée. Elle a sécurisé mes simulations économiques, faites parfois un peu "au pif", grâce à des références fiables. La qualité de son accompagnement se résume en trois mots: compétente, disponible et rassurante. Au terme de nos échanges sur la cohérence de mon projet, je maîtrisais mieux mon dossier. Cela m'a permis d'être à l'aise pour le présenter au comité Brit. La banquière m'a dit qu'elle avait confiance dans l'étude, c'était clair! Depuis que je suis installée, cela me sert de guide. Je suis vraiment satisfaite d'avoir fait ce choix. »

**Laurence Le Métayer-Morice**

laurence.lemetayer-morice@bretagne.chambagri.fr



### VOTRE CONTACT INSTALLATION

- Côtes-d'Armor : 02 96 79 21 45
- Finistère : 02 98 52 48 05
- Ille-et-Vilaine : 02 23 48 29 90
- Morbihan : 02 97 46 59 02

## Conseil stratégique d'entreprise

## UN AUDIT POUR FAIRE LES BONS CHOIX

Transmettre, arrêter, continuer, changer de production, recruter ? Dans certaines circonstances, ces questions peuvent se bousculer. Le conseil stratégique d'entreprise est un outil efficace pour y répondre.

**Pour prendre du recul, il est important de se faire accompagner.** Sortir la tête du quotidien et prendre le temps de la réflexion est essentiel pour envisager l'avenir. Chaque jour, les défis sont de toute nature : techniques, sanitaires, réglementaires, financier, ou même personnels.

Le conseil stratégique permet de faire une photo de la situation technico-économique à un instant T, à travers la réalisation d'un audit, puis d'envisager des scénarios pour l'avenir. Le conseiller d'entreprises vous accompagne dans cette construc-

tion. Il va chiffrer les hypothèses envisagées, en fonction des objectifs que vous souhaitez atteindre. Il définit les besoins en financement, évalue les actifs, ou encore propose des outils qui permettront d'aménager les dettes de l'exploitation et de retrouver un nouveau souffle au niveau financier. Enfin, un plan d'action est défini pour mettre en œuvre la stratégie établie. Le conseil stratégique d'entreprise permet de faire des choix en étant sûr d'avoir exploré toutes les solutions.

**Catherine Lerat**

catherine.lerat@bretagne.chambagri.fr



## EN SAVOIR PLUS

Jocelyne Truel : 02 23 48 28 70



Gregam Pix

## Juridique

## BAIL RURAL : LE DÉPART D'UN COPRENEUR

Il n'est pas rare qu'un bail rural ait été initialement consenti à plusieurs locataires. Depuis la loi d'avenir du 13 octobre 2014, lorsque l'un des copreneurs cesse d'exploiter les biens loués, l'autre doit en avertir le propriétaire et lui demander que le bail se poursuive en son seul nom, par lettre recommandée avec avis de réception, dans les trois mois qui suivent la cessation d'activité du sortant.

À compter de la réception de ce courrier, qui doit comporter, à peine de nullité, un certain nombre de mentions obligatoires, le bailleur a deux mois pour saisir le Tribunal paritaire des baux ruraux afin de s'opposer à la poursuite du bail.

**Depuis le 30 novembre 2023**, un revirement de jurisprudence a fait que la Cour de cassation ne considère plus le défaut de cette formalité comme un motif de résiliation du bail pour faute en application de l'article L411-31 II du Code rural et de la pêche maritime.

Cela ne signifie pas pour autant que l'obligation n'est assortie d'aucune sanction. Il est constant, en effet, que le preneur n'ayant pas rempli toutes ses obligations nées du bail soit considéré comme de mauvaise foi et se voit, par la suite, refuser l'autorisation nécessaire pour céder son bail à un descendant.

**Gwénola Lesné**

gwenola.lesne@bretagne.chambagri.fr



Getty Images/iStockphoto



## LES BAUX RURAUX EN BRETAGNE

À lire sur :

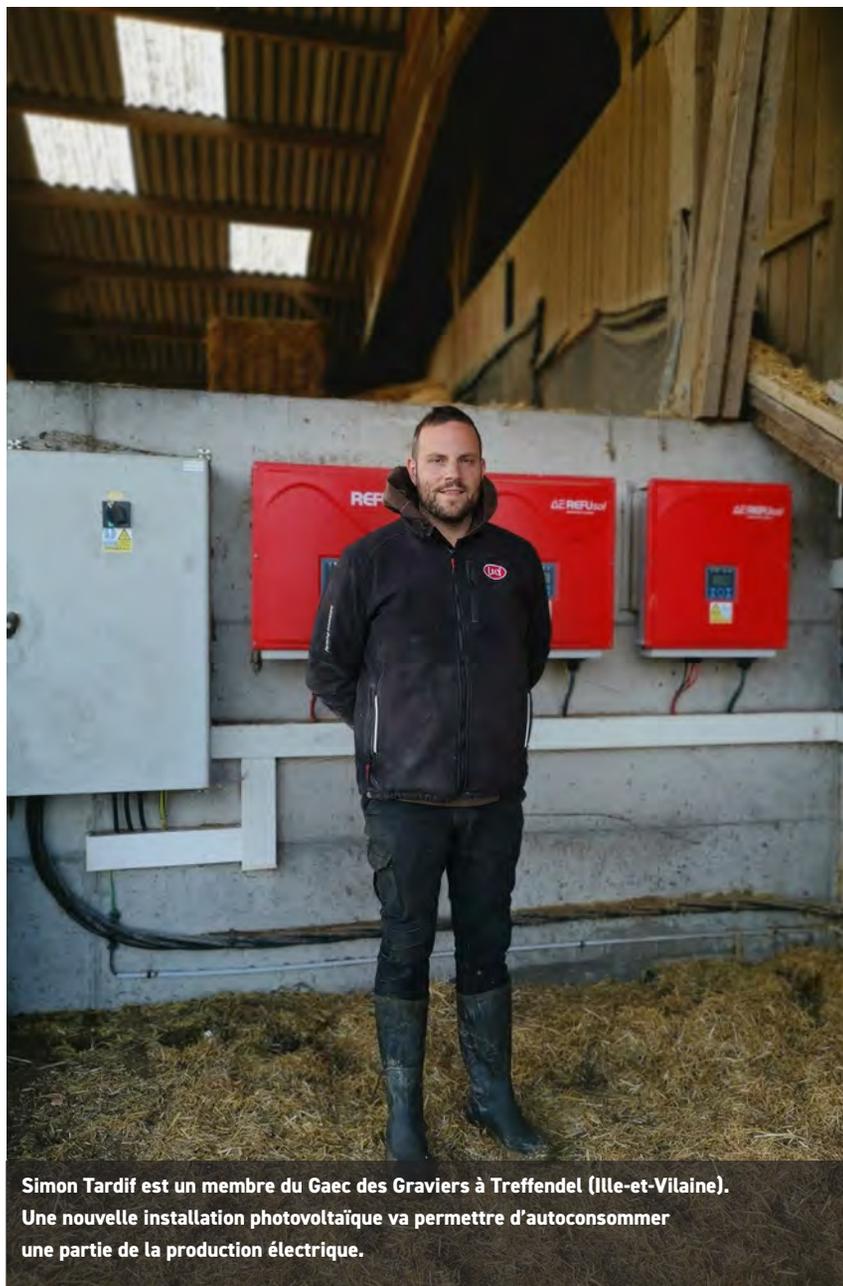
[bretagne.chambres-agriculture.fr](http://bretagne.chambres-agriculture.fr)

## Accompagnement

Conseil vente d'énergie et autoconsommation

# « UN NOUVEAU PROJET PHOTOVOLTAÏQUE POUR GAGNER EN AUTONOMIE »

Le photovoltaïque est devenu courant dans nos campagnes. Pour répondre à nos futurs besoins d'électricité, il est prévu de quintupler la puissance actuelle à l'horizon 2050.



Simon Tardif est un membre du Gaec des Gravieres à Treffendel (Ille-et-Vilaine). Une nouvelle installation photovoltaïque va permettre d'autoconsommer une partie de la production électrique.

Simon Tardif est installé en Gaec depuis 2015 à Treffendel (Ille-et-Vilaine) avec deux associés sur une exploitation laitière en système robots de traite. « Nous avons actuellement deux installations photovoltaïques sur l'exploitation, une installée en 2014 et l'autre en 2022. Elles ont été réalisées sur des bâtiments existants : une stabulation et une fumière. Nous vendons la totalité de la production. Nos retours d'expérience sont bons. La production est en adéquation avec ce qui est attendu. De plus, nous faisons nettoyer les toitures une fois par an et nous n'avons pas constaté de problème au niveau des animaux. Ces projets s'autofinancent et donnent peu de travail supplémentaire ».

## Une centrale photovoltaïque va produire pendant plus de 30 ans

### UNE NOUVELLE INSTALLATION

« Avec l'augmentation continue du coût de l'énergie de ces dernières années, une réflexion s'est engagée sur l'intérêt d'investir dans une nouvelle installation qui nous permettrait d'autoconsommer une partie de la production. Nous avons des surfaces disponibles sur des bâtiments existants et sur un projet neuf ».

### SE FAIRE ACCOMPAGNER

« Un associé du Gaec a suivi une formation photovoltaïque auprès du Groupe



## Parole d'expert

**Cédric Havard**

Conseiller énergie, expertise photovoltaïque

« Est-ce que je dois vendre la totalité de la production photovoltaïque ou l'autoconsommer? Est-ce que mon transformateur est trop loin? Mon bâtiment peut-il intégrer ce type d'installation? Il n'est pas évident de s'y retrouver dans un contexte réglementé et avec des tarifs qui évoluent. Nous vous proposons régulièrement des formations. Elles ont pour but de vérifier la faisabilité de votre projet selon le contexte de votre exploitation et vos souhaits. Les différentes voies de valorisation y sont détaillées: la vente et l'autoconsommation, qui peut être totale, avec vente de surplus ou collective. Demandez-nous une étude personnalisée. Elle comprend le tour des bâtiments pour apprécier leur potentiel technique, repérer les circuits électriques privés et publics, et analyser le profil de consommation dans le cas de l'autoconsommation. L'étude détaillée est projetée sur 20 ans. On y retrouve les chiffres essentiels: les investissements – centrale, coût de raccordement... –, les produits et les charges, et les critères de rentabilité. Une centrale photovoltaïque va produire pendant plus de 30 ans. N'hésitez pas à vous informer et vous former pour vous assurer d'un investissement rentable et cohérent avec vos besoins. »

technique Lait de Montfort-sur-Meu, animé par la Chambre d'agriculture de Bretagne. Cette formation a permis de nous mettre à jour sur les différents moyens de valorisation possible et l'évolution de la réglementation. Pour aller plus loin, nous avons demandé à un conseiller énergie de la Chambre de réaliser une étude intégrant plusieurs scénarios afin de visualiser ce qui était le plus intéressant pour nous économiquement et techniquement. Grâce aux résultats de cette étude, nous avons aujourd'hui toutes les cartes en main et nous allons partir sur deux projets distincts. D'abord, un projet de vente totale sur le nouveau bâtiment, puis un projet en autoconsommation avec vente de surplus sur le bâtiment existant. Nous avons lancé le permis de construire et les premiers contacts ont été initialisés: charpentier, installateur photovoltaïque, assurance et banque. De beaux défis qui vont se concrétiser prochainement. »

**Propos recueillis par Cédric Havard**  
cedric.havard@bretagne.chambagri.fr



### EN SAVOIR PLUS

• Notre accompagnement :

[bretagne.chambres-agriculture.fr](http://bretagne.chambres-agriculture.fr)

• Formation : « Monter un projet photovoltaïque pour son exploitation »



### VOS CONTACTS

• Côtes-d'Armor : 07 87 88 70 83  
pascal.poudenx@bretagne.chambagri.fr

• Finistère : 06 74 78 39 49  
pierre.fily@bretagne.chambagri.fr

• Ille-et-Vilaine : 06 62 74 77 02  
cedric.havard@bretagne.chambagri.fr

• Morbihan : 06 30 69 36 47  
herve.guillemot@bretagne.chambagri.fr

## Accompagnement



### VOS FORMATIONS La sélection du mois

#### 22 - Vivre et sortir du conflit

Vous pouvez être amené à rencontrer et vivre des situations de conflits interpersonnels. Vous voulez connaître des outils pour mieux les gérer.

Plérin, 2 août 2024

Nabila Gain Nachi, 02 23 48 27 02  
anne.jorre@bretagne.chambagri.fr

#### 29 - Monter un projet photovoltaïque pour son exploitation (Niveau 1)

Une centrale photovoltaïque sur son exploitation présente-t-elle un intérêt et est-elle faisable ?

Quimper, 20 juin 2024

Pierre Fily, 02 98 52 49 38

tiphaine.leroy-bazin@bretagne.chambagri.fr

#### 35 - S'initier à la fabrication du thé vert, blanc et noir

La transformation de feuilles fraîches en thé vert, blanc et noir nécessite des connaissances pointues, de la pratique, des équipements. Chaque stagiaire repart avec un échantillon de thé !

Languidic, septembre 2024

Florence Travert, 02 96 79 22 25  
nathalie.beuve@bretagne.chambagri.fr

#### 56 - Réussir la conduite et les déplacements de son troupeau avec son chien

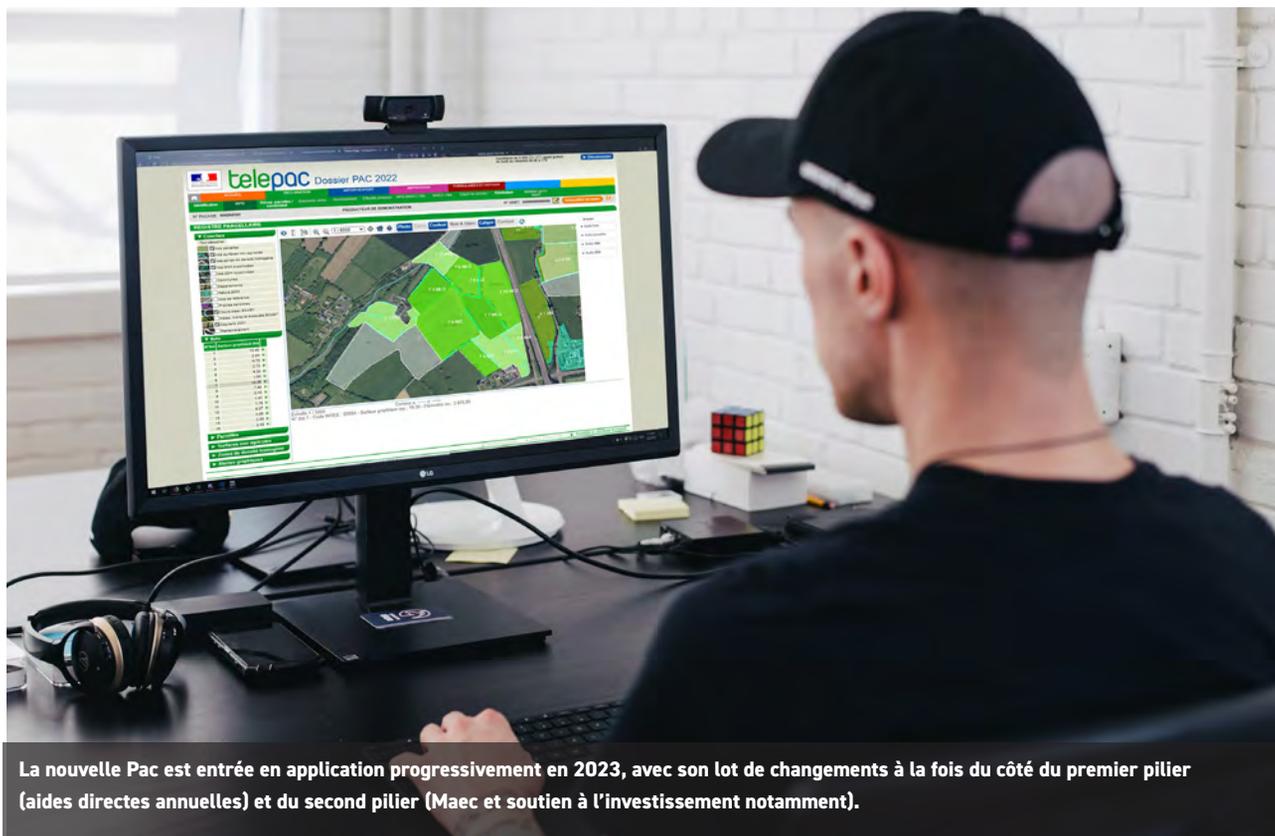
« Avec mon jeune chien, je souhaite être plus à l'aise avec mon troupeau »

Pontivy, 5 juillet 2024

Daniel Flohic, 02 97 28 31 30  
estelle.jouanny@bretagne.chambagri.fr

Retrouvez en quelques clics  
**TOUTES LES FORMATIONS**  
pour vous et vos salariés  
sur notre site web :

[www.formation-agriculteurs.com](http://www.formation-agriculteurs.com)



D'après Jason Goodman, Ursplash

La nouvelle Pac est entrée en application progressivement en 2023, avec son lot de changements à la fois du côté du premier pilier (aides directes annuelles) et du second pilier (Maec et soutien à l'investissement notamment).

### Politique agricole commune

# 2023, NOUVELLE PAC ET PREMIERS COUACS

À peine un an après la mise en place de la nouvelle Pac, des ajustements sont d'ores et déjà indispensables pour prendre en compte la réalité du terrain.

Au vu des difficultés et de la complexité liées à la mise en œuvre de la nouvelle Pac dès la première année, et pour faire suite aux mouvements de protestations des agriculteurs du début 2024, un certain nombre de mesures de simplification et d'évolutions sont d'ores et déjà décidées. D'autres sont à l'étude pour une mise en œuvre en 2025, voire après 2027.

#### **RATIO DE RÉFÉRENCE RECALCULÉ POUR LES PRAIRIES**

S'agissant du ratio des prairies permanentes (PP) par rapport à la SAU, un acte délégué de la Commission européenne validé le 12 mars 2024, proposé sous

la pression du gouvernement français notamment, permet de revoir le mode de calcul du ratio de référence pour prendre en compte la baisse du cheptel. Le ministre de l'Agriculture a annoncé fin mars se saisir de cette possibilité. Ainsi, les représentants de la profession espèrent que le nouveau calcul du ratio de référence permettra de faire sortir la Bretagne du régime d'autorisation pour le retournement des prairies permanentes, et ce dès 2024.

#### **DÉJÀ UNE MINI-RÉFORME DE LA PAC ?**

La Commission européenne a également mis sur la table d'autres propo-

sitions adoptées par le Conseil des ministres et le Parlement européen en avril 2024. Les évolutions concernent majoritairement une révision des BCAA, les « Bonnes conditions agricoles et environnementales ». Celles-ci ont été adaptées pour les rendre plus compatibles avec la gestion des aléas climatiques qui perturbent régulièrement leur mise en œuvre. Les conditions de modification des Plans stratégiques nationaux (PSN) seraient également assouplies, avec deux modifications annuelles possibles contre une seule actuellement. Chaque État membre a désormais la possibilité d'appliquer ces évolutions, de manière

rétroactive dès 2024. La France a fait part de son intention de le faire.

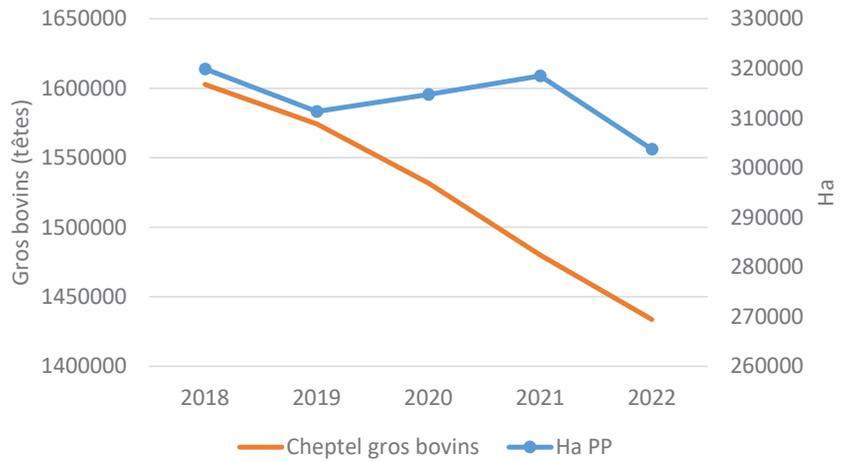
## APRÈS 2027

À plus long terme, l'impératif de souveraineté alimentaire qui a refait surface depuis la crise du Covid-19 et la guerre en Ukraine, combiné à la nécessité de tendre vers une agriculture bas carbone, pose la question d'une refonte en profondeur de la Pac pour répondre à ces deux enjeux. En particulier la question du soutien aux prairies, qui sont de véritables puits de carbone, en zones de plaine. Sur ce sujet, des initiatives privées sont prises (par exemple, la prime durabilité de Sodiaal). Avec le lancement du dialogue stratégique sur l'avenir de l'agriculture par la Commission européenne le 25 janvier, la préparation de l'après 2027 pour la Pac est officiellement lancée. Ce forum, qui réunit les principales parties prenantes de l'ensemble de la chaîne agroalimentaire, est chargé de façonner une vision commune de l'avenir du système agricole et alimentaire de l'UE.

**Mary Henry**

mary.henry@bretagne.chambagri.fr

## Évolution du cheptel gros bovins et de la surface de prairies permanentes en Bretagne



D'après le RPG et l'Inventaire des EdE de l'Ouest



## MAINTENIR DES PRAIRIES PERMANENTES SANS ANIMAUX?

Pour percevoir les aides de la Pac liées aux surfaces, vous devez respecter des règles dites de « conditionnalité ».

L'une d'elles concerne l'obligation du maintien des prairies permanentes (PP).

Chaque année elle se vérifie en comparant le ratio régional des hectares de PP/SAU par rapport au ratio de référence.

Si le ratio se dégrade de plus de 2 %, les agriculteurs qui

souhaitent convertir une PP en surface arable doivent obtenir une autorisation de l'administration.

C'est le cas en Bretagne en 2023, en raison notamment de la baisse du cheptel bovin.

Les représentants agricoles bretons se sont fortement mobilisés dès la fin 2023 afin de demander une évolution de cette règle pour prendre en compte la réalité du terrain.



## ACTUALITÉS POLITIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Retrouvez toutes les actualités politiques et réglementaires sur :

[bretagne.chambres-agriculture.fr](http://bretagne.chambres-agriculture.fr)

onglets « Mes actus », puis « Toutes les actus agricoles bretonnes », ensuite « Politiques réglementaires »



Le mode de calcul du ratio de référence PP/SAU sera revu pour prendre en compte la baisse du cheptel.

# Tous concernés

La prise en compte du bien-être animal est une réalité dans les élevages et de nouvelles techniques sont toujours à l'essai. De l'arrêt de la contention à la prise en charge de la douleur, ce dossier illustre les actions conduites par la Chambre d'agriculture, applicables dans les élevages.

Pilote du dossier : Yannick Ramonet



Laura Vaxelaire, CA 88

Cette photo est issue d'un concours réalisé dans le cadre du projet Bicosé visant à sensibiliser sur le bien-être.

L'ensemble des photos et des productions du projet sont disponibles sur le site [bien-etre-animal.chambres-agriculture.fr/](http://bien-etre-animal.chambres-agriculture.fr/)



À Crécom, depuis 2007, les truies de la station expérimentale de la Chambre d'agriculture sont libres en verraterie.

## 38 élevages enquêtés dans l'ouest de la France

# Des truies libres en verraterie

Encore peu fréquente en élevage, la conduite des truies en groupe pendant la phase de verraterie donne satisfaction. Plusieurs pratiques ont été identifiées dans une enquête auprès de 38 éleveurs.

Trois types de conduites ont été observés. Le premier concerne une mise en groupe précoce des truies, après une phase de blocage. Elles sont logées en stalles individuelles dès le sevrage, pour les venues en chaleurs et les inséminations artificielles (IA). Elles sont transférées en salle de gestation en groupe en moyenne 2 jours (6 jours max) après la dernière IA.

Dans le second type, les truies sont mises en groupe dès le sevrage et pendant la période des venues en chaleurs. Elles sont bloquées pour les IA et libérées de nouveau en moyenne 2 jours après la dernière IA.

Le dernier groupe est celui des truies mises en liberté quasiment tout le temps, du sevrage jusqu'à l'entrée en salle de gestation. Elles ne sont bloquées que pour l'acte d'IA: d'un quart d'heure à la demi-journée selon l'organisation de l'éleveur.

La mise en groupe se fait avant l'implantation embryonnaire, permettant

de réduire le risque de pertes embryonnaires, lié au stress des bagarres lors de la mise en place de la hiérarchie. Un allotement sur le poids ou l'utilisation de DAC, autorisent un plan d'alimentation correspondant aux besoins des truies à la sortie de maternité.

### EN VERRATERIE LIBERTÉ

Les éleveurs trouvent leurs truies calmes et moins nerveuses. Ils ressentent une amélioration de leur relation avec les animaux et apprécient de ne plus avoir à racler les déjections. Pour ceux qui libèrent dès le sevrage, ils constatent que cela facilite la venue et la détection des chaleurs. Les éleveurs apprécient de voir leurs truies en liberté et trouvent que cela améliore la visibilité de leur élevage.

Coté inconvénients, on peut citer les interventions en liberté et l'organisation du lavage de la salle de verraterie, où les bandes se succèdent rapidement. L'agressivité des truies a lieu précocement,

au sevrage, et non plus à 28 jours de gestation.

Il n'existe pas pour l'instant de réglementation sur la liberté en verraterie. Dans la perspective de réduire la contention des truies, comme cela est engagé aussi avec les maternités liberté, la verraterie liberté peut répondre aux souhaits des éleveurs, à la fois en termes de pratiques et d'objectifs.

**Camille Gérard**

Camille.gerard@bretagne.chambagri.fr



**POUR ALLER PLUS LOIN**

Nos fiches conseil verraterie liberté



## ≡ Bien-être animal

Facile, efficace  
et sans douleur

### De l'écornage à l'ébourgeonnage

Écorner les veaux pour la sécurité des personnes et des animaux peut se faire facilement et efficacement si on ébourgeonne avant un mois. L'anesthésie est recommandée à tout âge, elle est obligatoire après 4 semaines.

L'écornage est une nécessité pour la sécurité des personnes et des animaux, tant que le gène sans corne ne sera pas généralisé. Depuis une dizaine d'années, les pratiques changent pour améliorer le bien-être des veaux, mais aussi des éleveurs.

#### AVANT UN MOIS

Repérer très tôt le bourgeon cornual grâce à une bonne tondeuse est essentiel: le but est d'empêcher la corne de pousser, par cautérisation des vaisseaux sanguins autour du bourgeon cornual. Cela conduit à faciliter la contention, à réduire la brûlure tout en restant aussi efficace. L'ébourgeonnage est autorisé jusqu'à 8 semaines, sous condition d'anesthésie pour les veaux âgés de plus de 4 semaines. Après deux mois, on parle d'écornage et il s'agit d'un acte vétérinaire.

#### CHOISIR LE MATÉRIEL, VÉRIFIER LA CAUTÉRISATION

Les appareils à embout céramique permettent d'écorner tôt. Ils nécessitent généralement une rotation de l'appareil pour obtenir une cautérisation complète. Les appareils à gaz sont plus polyvalents. Les écorneurs électriques ne pas doivent être branchés directement sur le secteur pour des raisons de sécurité. Quel que soit le matériel utilisé, dix secondes de cautérisation suffisent. Un anneau blanc doit être continu tout autour du bourgeon cornual. Le bourgeon tombera tout seul



La tonte aide au repérage du bourgeon cornual.

dans les jours qui suivront, sans risque de repousse. L'écornage chimique n'est pas souhaitable, parce qu'il ne permet pas de prise en charge de la douleur.

#### SOULAGER LA DOULEUR

Quel que soit l'âge du veau, on recommande une anesthésie pour éviter la douleur aiguë de l'écornage et un anti-inflammatoire pour limiter la douleur liée à la brûlure après l'écornage.

#### Marylise le Guénic

Marylise.leguenic@bretagne.chambagri.fr



#### GUIDE PRATIQUE

« Écorner les jeunes bovins facilement, efficacement et sans douleur »



#### On ne castré plus les porcelets à vif

Plusieurs solutions sont disponibles pour répondre à l'interdiction réglementaire de castrer les porcs à vif: anesthésie et analgésie pour réaliser la castration, élevage de mâles non castrés, injection d'un vaccin pour immunocastrer les porcs. La castration vise à éviter des odeurs désagréables lors de la cuisson de la viande fraîche. La sélection génétique de porcs peu odorants, la conduite d'élevage et la détection des carcasses à l'abattoir

permettent de réduire le risque et d'élever des mâles entiers. Mais tous les abattoirs n'acceptent pas ces porcs entiers. Certains modes d'élevage et quelques filières de transformation veulent également du mâle castré. L'anesthésie peut alors répondre à cette demande pour continuer à castrer tout en réduisant la douleur ressentie par le porcelet.

Yannick Ramonet

## Concilier biosécurité et accès à l'extérieur en poulets

# Le jardin d'hiver, une alternative exigeante

Beaucoup plus utilisés par les poulets en été, les jardins d'hiver augmentent l'expression des comportements naturels des animaux. Mais mal conçus ou mal gérés, ils peuvent générer de l'inconfort.

Les jardins d'hiver, aussi appelés véranda ou préau, sont des espaces accolés au poulailler, couverts d'un toit et ouverts sur le côté le plus long qui doit être protégé par un grillage ou un filet brise-vent. Ils sont accessibles par des trappes au moins pendant la journée. Derrière cette définition se cache une diversité de conceptions: isolation de la toiture, sol en terre battue ou bétonné, orientation, équipements, automatisation...

### ACTIVITÉ STIMULÉE

Les essais menés par l'Itavi et Eureden sur l'utilisation des vérandas montrent qu'elles sont plus fréquentées lorsque les températures sont supérieures à 10° et inférieures à 25 °C. Jusqu'à 18 poulets/m<sup>2</sup> sont présents sur le jardin d'hiver, et la moyenne est de 4,8 poulets/m<sup>2</sup>. Les comportements

sont différents à l'intérieur et à l'extérieur: l'intérieur est préféré pour le repos, l'extérieur est le lieu privilégié d'exploration et d'interaction.

### EN BRETAGNE ?

Déjà présent dans certains pays comme la Suisse, l'élevage de poulets avec jardin d'hiver pourrait-il s'implanter en Bretagne? Les contraintes économiques et techniques sont fortes. La gestion de la ventilation est plus compliquée à partir de l'ouverture des trappes dans les bâtiments fonctionnant en dépression. Certaines astuces sont utilisées par les éleveurs suisses comme n'ouvrir qu'une trappe sur deux ou continuer à utiliser les échangeurs d'air une fois les trappes ouvertes, après 22 jours. Les investissements liés à la construction ou la rénovation de bâtiments avec véranda sont très

variables selon le type de bâtiment initial ainsi que les caractéristiques de la véranda.

Des questions subsistent pour pouvoir estimer la faisabilité d'un tel changement. La surface de véranda serait-elle incluse ou non dans la surface utile? Quelles conditions d'accès (âge des animaux, météo)? Quels équipements devraient être présents? Et bien sûr, pour quel marché?

### Félicie Aulanier

Felicie.aulanier@bretagne.chambagri.fr

### À SAVOIR

**Pour un élevage de poulet lourd avec le climat de Brest, en appliquant le cahier des charges suisse, la véranda serait ouverte 85 jours sur 258 jours d'élevage.**



En Suisse, les poulets accèdent à la véranda dès 22 jours si la température extérieure est supérieure à 13°.

## Bien-être animal

Une dynamique de groupe qui contribue au bien-être.



### GIEE Bien-être de l'Homme et des animaux L'expérience d'un collectif d'éleveuses morbihannaises

Des éleveuses du réseau Rés'Agri 56 se sont engagées depuis 5 ans dans l'amélioration du bien-être humain et animal. Elles partagent leur expérience dans un photoreportage.

Soucieuses de leurs conditions de vie et de travail, et bousculées par la remise en cause médiatique et sociétale, une douzaine d'éleveuses ont choisi de s'investir dans le GIEE\* « bien-être de l'Homme et de l'animal en élevages » groupe porté par Rés'agri 56 et animé par la Chambre d'agriculture. La première étape a consisté en un atelier animé sur le bien-être au travail lors du congrès des agri-actrices en 2018. La seconde, une présentation suivie d'un débat sur les enjeux et les questions posées dans le débat sociétal sur le bien-être animal.

#### CROISER LES REGARDS

À travers l'utilisation d'outils tels que l'autodiagnostic travail, la caleulette temps de travail et le diagnostic bovinwell, réalisé en collaboration avec leurs laiteries, ces agricultrices ont analysé les points forts et les points à surveiller concernant le « bien-être humain » et le « bien-être animal » sur leurs exploitations. Les visites croisées de leurs

exploitations leur ont offert l'opportunité d'échanger des idées. Deux d'entre elles ont été récompensées par des prix « trucs et astuces ». Lors de ces journées, un temps était consacré à faire le point des avancées et à définir les étapes suivantes.

Elles se sont formées sur les pistes de réduction du travail d'astreinte en hiver, « l'écornage facile, efficace et sans douleur », l'éthologie et l'acupuncture. Elles ont aussi appris à « cultiver son propre bien-être » et « améliorer la communication avec les associés, conjoint ou salariés ».

#### ACTRICES DU CHANGEMENT

Ces formations et la dynamique du groupe ont induit des changements de pratiques notamment relationnelles avec les hommes et les animaux, et de facilité de travail. Le déroulement des formations sur leur ferme a facilité le transfert à d'autres membres du collectif de travail.

Les femmes et les fermes ont ainsi avancé sur le chemin du « one welfare », un seul bien-être entre l'Homme, l'animal et l'environnement.

#### Marylise Le Guénic

Marylise.leguenic@bretagne.chambagri.fr

*\*GIEE: groupement d'intérêt économique et environnemental, avec le soutien financier de la Draaf Bretagne, de la Chambre d'agriculture et du PRDAR, et de Vivea pour les formations.*

#### DÉCOUVRIR

Le livret de témoignages :



Pour les éleveurs et les conseillers

## Quiz - Se former au bien-être animal

L'apport de connaissances aux éleveurs et conseillers sur le bien-être animal doit permettre à chacun de comprendre les enjeux et solutions à déployer pour son métier.

**Il faut un référent bien-être animal dans chaque élevage.**

**VRAI.** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, un référent doit être désigné pour chaque site d'élevage, quelle que soit la production (bovin, caprin, porcs, chevaux, volailles...) et quelle que soit la taille de l'élevage. Le référent peut être l'éleveur exploitant ou un salarié.

**Tous les référents doivent se former.**

**FAUX.** Seuls les référents des sites porcs et avicoles doivent suivre un parcours de formation obligatoire. Deux séquences sont à réaliser: une formation à distance de 2 heures, et une formation en présentiel de 7 heures. Selon le diplôme du référent, et si ce diplôme est récent, seule la formation à distance sera à réaliser. Néanmoins, des formations sont aussi proposées dans les autres productions, mais sans caractère obligatoire.

**La formation ne traite que du bien-être animal (BEA).**

**FAUX.** Une formation référencée BEA par Vivea ou Ocpiat répond à un cahier de charges précis. Celui-ci permet d'organiser des séquences consacrées uniquement au bien-être animal, mais aussi des formations où le bien-être sera intégré dans une problématique sur le logement ou la santé des animaux par exemple. Vos Chambres d'agriculture proposent régulièrement des formations reconnues pour les référents.

**Les formateurs aussi doivent se former.**

**VRAI.** Les formations référent doivent être assurées par un formateur ayant lui-même suivi une formation reconnue de formateur. Seuls cinq organismes, dont les Chambres d'agriculture au travers de Resolia, peuvent assurer ces formations de formateurs.

**Yannick Ramonet**

[Yannick.ramonet@bretagne.chambagri.fr](mailto:Yannick.ramonet@bretagne.chambagri.fr)



**Former et informer aussi les conseillers**

Les Chambres d'agriculture développent des outils pour aider les conseillers à s'approprier les enjeux et solutions du bien-être animal. Après des travaux sur la définition du bien-être, le jeu des acteurs autour de ce thème, un nouveau projet permettra de proposer des méthodes d'accompagnement sur le bien-être animal. Une pédagogie adaptée est essentielle sur un sujet jugé socialement vif.

### LE CHIFFRE

**13 800**

référents ont suivi le parcours de formation à distance, 70 % en aviculture, 30 % en porc avec un taux de satisfaction « bien » à « parfait » de 72%



**SUR LE WEB**

[bien-etre-animal.chambres-agriculture.fr/](http://bien-etre-animal.chambres-agriculture.fr/)



Les formateurs des référents bien-être animal se forment aussi.

### La cellule départementale opérationnelle

## Prévenir la maltraitance animale

Une cellule départementale opérationnelle, dite CDO, existe dans chaque département breton conformément à l'instruction technique du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du 12 septembre 2017.

Animée par la Chambre d'agriculture, la CDO a pour mission de recenser les exploitations où des risques de maltraitance animale sont identifiés, et de centraliser les informations. En 2023, la situation de 101 exploitations a été analysée dans les cellules bretonnes.

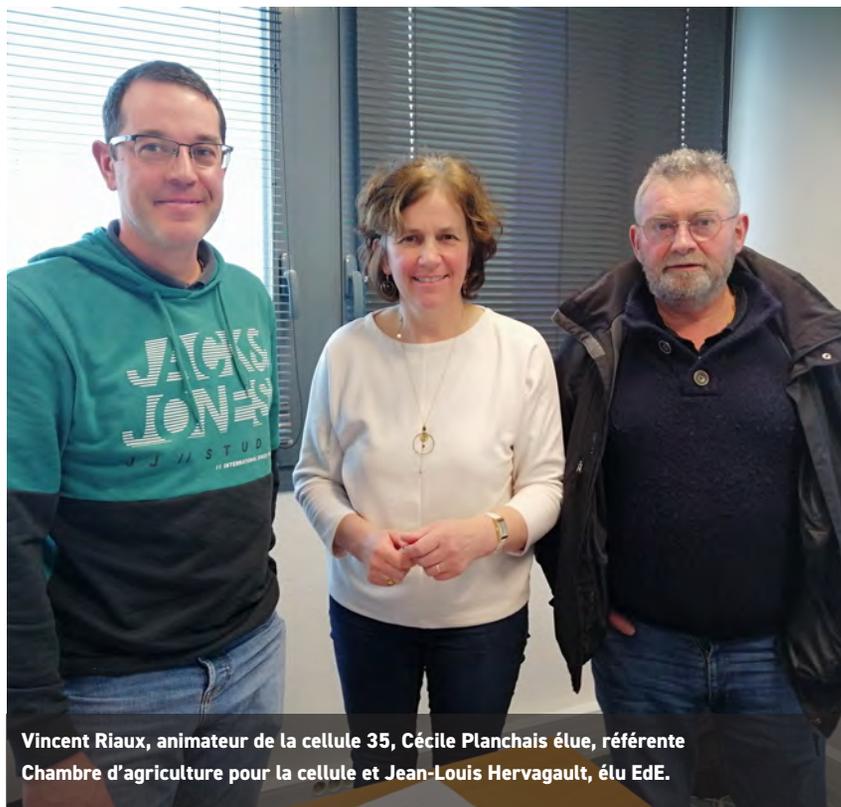
L'objectif de la cellule est de chercher la meilleure solution pour dénouer des situations souvent complexes. Son rôle est d'aider les éleveurs concernés à prendre conscience de la situation et de travailler sur la mise en œuvre d'un plan d'action adapté.

La CDO fonctionne en étroite collaboration avec le dispositif « Réagir » pour mieux prendre en compte les difficultés économiques et sociales des exploitants qui sont très souvent concomitantes aux problématiques de maltraitance animale.

Les membres de la cellule s'engagent au respect de la confidentialité. L'enjeu est bien de préserver l'humain et l'animal pour permettre un mieux-être dans les élevages.

### Stéphanie Ramboasolo

Stephanie.ramboasolo@bretagne.chambagri.fr



Vincent Riaux, animateur de la cellule 35, Cécile Planchais élue, référente Chambre d'agriculture pour la cellule et Jean-Louis Hervagault, élu EdE.



### Elle a dit

#### Cécile Planchais

Élue référente de la cellule prévention maltraitance animale de l'Ille-et-Vilaine

### CONTACTS

prev-elevage56@bretagne.chambagri.fr  
prev-elevage35@bretagne.chambagri.fr  
prev-elevage22@bretagne.chambagri.fr  
prev-elevage29@bretagne.chambagri.fr

« Pilotée par un élu de la Chambre d'agriculture, la cellule de prévention de maltraitance animale a pour but de détecter les élevages à risque et d'intervenir en amont pour trouver la solution la plus favorable à l'éleveur et à ses animaux. Elle se réunit plusieurs fois par an afin de faire un point et d'anticiper certaines situations, d'élaborer un plan d'action et de mettre en place un accompagnement dans les élevages concernés. L'action de la cellule est conditionnée à l'accord de l'exploitant. Cette notion est très importante car il s'agit d'une démarche préventive et concertée, et non coercitive. Il est essentiel de prévenir avant qu'il ne soit trop tard car les causes de maltraitements sont multifactorielles: détresse de l'éleveur, surcharge de travail, situation financière, mauvaises conditions d'élevage... »

## Station expérimentale de Trévarez

# Le logement collectif en plein air des veaux laitiers

En bio sont obligatoires le logement collectif des veaux dès 7 jours et un accès à l'extérieur selon les conditions. À la station expérimentale de la Chambre d'agriculture située à Trévarez, les veaux nés au printemps du troupeau bio sont en plein air à partir de mi-mars. Ceux de l'automne sont logés en nurserie à partir de mi-octobre. Les croissances de ceux élevés en plein air sont équivalentes à celle de ceux élevés en nurserie.

Au printemps 2023, les veaux en plein air

passent plus de la moitié d'une journée couchés et un tiers à s'alimenter. Les autres comportements observés sont souvent collectifs : jeu, déplacement, toilette... Pour les techniciens, ce mode de logement demande moins de temps de travail. Il faut néanmoins prévoir un abri pour les animaux et pour les interventions. Les voir dehors est plus agréable et la surveillance est facilitée.

**Domitille Fouvez**

domitille.fouvez@bretagne.chambagri.fr

Les croissances des veaux élevés en plein air sont équivalentes à celles de ceux élevés en bâtiment.



### Colloque : bien-être des éleveurs, des animaux et bâtiment

Bien-être des éleveurs et bien-être des animaux sont parfois présentés à tort comme antagonistes. En février, le Réseau mixtes technologiques « one welfare » et « bâtiment d'élevage » ont organisé un colloque pour partager les expériences autour du bâtiment, pris comme outil pour améliorer à la fois le bien-être des animaux et celui des éleveurs. Quatre thèmes principaux ont été abordés : « Dedans ou dehors, les solutions et les questions liées à l'accès à l'extérieur », « Privilégier la liberté de mouvement des animaux », « Des bâtiments adaptés au réchauffement climatique », « Conception des bâtiments pour répondre aux besoins des hommes et des animaux ».



### Le site du bien-être animal des Chambres d'agriculture

Connectez-vous à « bien-etre-animal.chambres-agriculture.fr », le site Internet des Chambres d'agriculture consacré au bien-être animal. Vous y trouverez des ressources et vidéos pour comprendre les enjeux sociétaux, techniques et économiques autour du bien-être animal mais aussi de nombreuses données techniques présentées sous forme de fiches dans les espèces porcines, avicoles, bovines et petits ruminants.

Ce site est l'aboutissement du projet Bicoose « Bien-être animal, de Concept au service de l'élevage » porté par la Chambre d'agriculture de Bretagne et qui a impliqué

d'autres régions : Pays de la Loire, Normandie, Ile de France, Alsace, PACA, Chambres d'agriculture France. Des éleveurs de toutes ces régions témoignent de leurs façons de faire pour le bien-être de leurs animaux, mais aussi leur propre bien-être, depuis la prise en compte de la relation à l'animal au quotidien jusqu'à la construction de nouveaux bâtiments d'élevages.





Le diagnostic biodiversité de l'exploitation permet d'identifier les éléments intéressants pour la biodiversité et les améliorations envisagées.

En Ille-et-Vilaine

# UNE AIDE AUX INVESTISSEMENTS FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ

La préservation de la biodiversité est un enjeu majeur pour la durabilité de l'agriculture. Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine propose son soutien pour des investissements liés à l'amélioration de la présence de biodiversité sur les fermes.

Depuis deux ans, le département d'Ille-et-Vilaine a ouvert un appel à projets innovant à destination des agricultrices et agriculteurs breilliens, visant à aider les investissements favorables à la biodiversité dans les fermes.

Ce dispositif permet le financement d'aménagements et d'acquisition de matériels spécifiques liés à l'amélioration de la présence, de la gestion et de la fonctionnalité de la biodiversité — faune, flore, habitat — au sein du parcellaire de l'exploitation agricole.

### DES INVESTISSEMENTS DIVERSIFIÉS

Un diagnostic préalable est d'abord réalisé en concertation entre un technicien agricole, un naturaliste et les exploitants. Il aboutit à la co-construction d'un plan d'action pour améliorer les potentialités d'accueil de la biodiversité sur la ferme.

Outre ce diagnostic-action pris en charge par le Conseil départemental et la possibilité de bénéficier d'un suivi des réalisations, les investissements

soutenus concernent principalement les infrastructures agroécologiques non éligibles à d'autres appels à projets : bandes végétalisées, murets en pierre sèche, mares, aménagements arborés, etc. Ils concernent les aménagements spécifiques pour l'accueil des espèces tels que des nichoirs, des perchoirs, ou encore du petit matériel d'entretien des haies, pieds de haies ou bandes végétalisées.

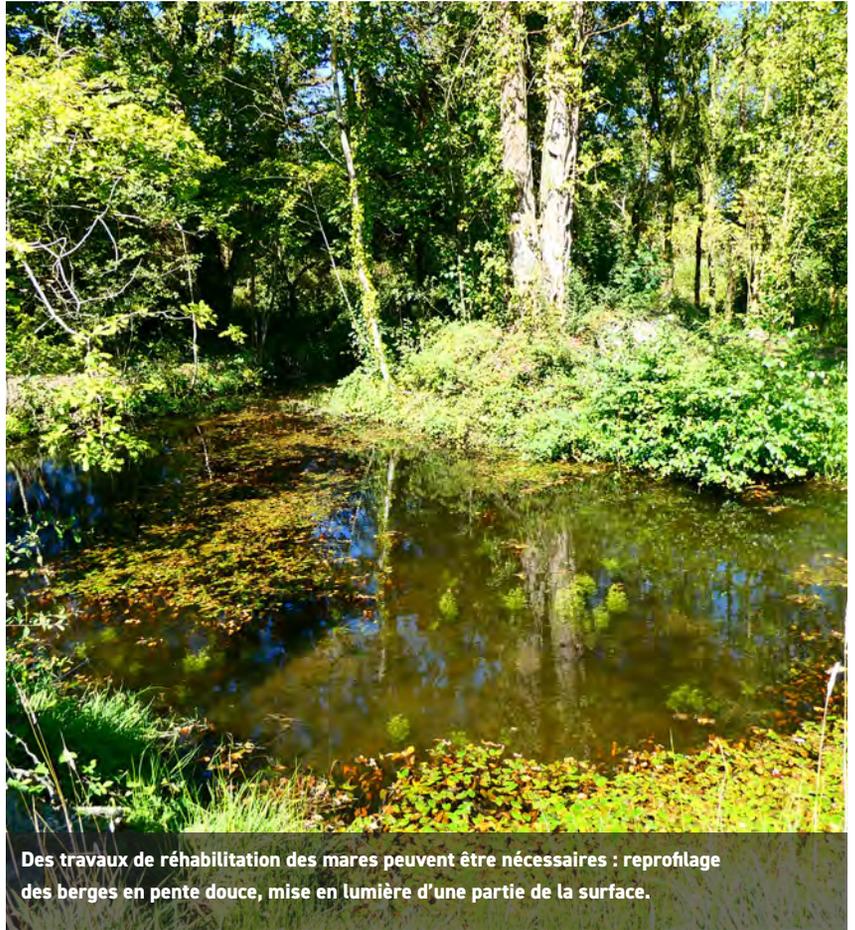
D'autres propositions sont possibles, et cette liste peut être enrichie.

## UNE OPPORTUNITÉ INTÉRESSANTE

En 2022, les candidatures de 24 fermes à cet appel à projets « Agriculture et biodiversité » avaient été retenues. En 2023, elles sont 32, couvrant une surface de 1027 ha. La réhabilitation de points d'eau — accès aux amphibiens, mise en lumière... — ou la création de nouvelles mares concernent plus de la moitié des projets, tout comme le matériel d'entretien des infrastructures agroenvironnementales.

Ce dispositif est relancé en 2024 : la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 30 août. Les bénéficiaires sont les agricultrices et les agriculteurs d'Ille-et-Vilaine, à titre principal. Les investissements non productifs, dont le diagnostic biodiversité, sont éligibles au taux de 80 %. Les investissements productifs favorisant la biodiversité sont éligibles au taux de 40 %. Les aides au matériel d'entretien des IAE d'intérêt collectif sont conditionnées à un engagement de partage de ces équipements, tels que des broyeurs de végétaux, ou des nacelles.

Isabelle Sénégas



Des travaux de réhabilitation des mares peuvent être nécessaires : reprofilage des berges en pente douce, mise en lumière d'une partie de la surface.



## EN SAVOIR PLUS

Appel à projet « agriculture et biodiversité » du Conseil Départemental 35



• Découvrir et développer la biodiversité fonctionnelle dans vos parcelles :

[agriconnaissances.fr/](http://agriconnaissances.fr/)



## CONTACTS

Contacts

• sylvie.guiet@bretagne.chambagri.fr  
06 07 00 54 91  
• isabelle.senegas@bretagne.chambagri.fr  
07 88 84 93 12



## DES MARES POUR PRÉSERVER LES ÉQUILIBRES ÉCOLOGIQUES

Les mares sont de petites étendues d'eau, de 1,5 m maximum de profondeur. Elles sont le plus souvent temporaires, alimentées par la pluie ou les eaux de ruissellement, ou parfois permanentes, avec l'apport des sources de surface. Elles font partie du paysage de bocage façonné par les Hommes depuis plusieurs siècles. Liées aux habitats environnants, les mares renferment une richesse biologique remarquable. Elles abritent une faune (insectes aquatiques, crustacés, mollusques, vers...) et une flore variées, et sont indispensables pour la reproduction des amphibiens (crapauds, grenouilles, tritons, salamandres). Les amphibiens dépendent de la présence de milieux aquatiques pour leur

développement en première partie d'existence, sous forme d'œufs et de larves, puis des interfaces haies, prairies, boisements pour le milieu terrestre après leur métamorphose. Les adultes sont carnivores, leur régime alimentaire se compose d'insectes, araignées ou mollusques. Ce groupe est particulièrement sensible à la composition et à la qualité du paysage et menacé par la perte de leurs milieux de reproduction et la fragmentation de leurs habitats naturels. La plupart des espèces d'amphibiens sont protégées. Leur préservation passe par la réhabilitation de mares connectées notamment avec les habitats terrestres indispensables à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Station expérimentale de Kerguéhennec

# DE L'ACQUISITION DES DONNÉES À L'APPLICATION AU CHAMP



Un pulvérisateur de précision Arland est arrivé en décembre 2023 à la station de Kerguéhennec. C'est un prototype équipé de la technologie PWM, coupe à la buse et modulation par tronçon qui, par exemple, nécessite des cartes de modulation de zone à forte ou faible pression d'adventices .

**Embarquez dans le monde des agroéquipements connectés ! L'enjeu n'est pas seulement de choisir le bon équipement mais également de déterminer les données dont on a besoin pour rendre ses interventions le plus efficaces possible.**

L'objectif des agroéquipements connectés est d'optimiser et de réduire les intrants et son temps de travail grâce à ces investissements. Depuis 2007, la station expérimentale des Chambres d'agriculture de Bretagne, située à Kerguéhennec (56), s'est progressivement spécialisée dans ce domaine. Nous explorons le potentiel de ces outils, de l'acquisition des données jusqu'aux interventions au champ. Vous embarquez ? L'agriculture de précision se déroule en trois étapes: l'acquisition de données, l'aide à la décision et l'application au champ [Fig. 1].

## CRÉER SES PROPRES DONNÉES

Vous produisez énormément de données (appelées aussi data) dans votre exploitation. Les besoins sont multiples notamment pour se localiser, pour déclencher ou enregistrer des interventions.

Les **données de localisation** sont acquises par des antennes, téléphones ou cannes mobiles avec une précision métrique (signal satellite) à centimétrique (réseau d'antennes, RTK, iRTK...).

Les **données météo et d'irrigation** sont issues des stations météorologiques.

Les **données de traçabilité** sont enregistrées par des capteurs et des boîtiers installés sur les prises Isobus des tracteurs (acquisition terrestre).

Depuis quelques années, vous pouvez mobiliser des données cartographiques comme des cartes de biomasses issues d'images satellites, avec quelques mètres de précision ou encore des cartes de détection d'adventices acquises par drone à une précision centimétrique. Plus récemment, des caméras embarquées permettent de

détecter en direct les rangs ou les adventices pour guider des équipements de désherbage mécanique ou chimique.

## LA BONNE DÉCISION AVEC LES OAD

Produire ses propres données offre l'avantage de pouvoir prendre la bonne décision, au bon moment et au bon endroit. Les « outils d'aide à la décision » (OAD) vous aident à assimiler et mettre en forme ces données pour prendre une décision la plus juste et la plus rapide possible.

Par exemple, les cartes de biomasse prises par satellites sont transformées en cartes de modulation. Vous avez donc la main pour ajuster vos doses et vos zones d'intervention avec l'expertise de vos parcelles: types de sol, zone de tassement, meilleur rendement...

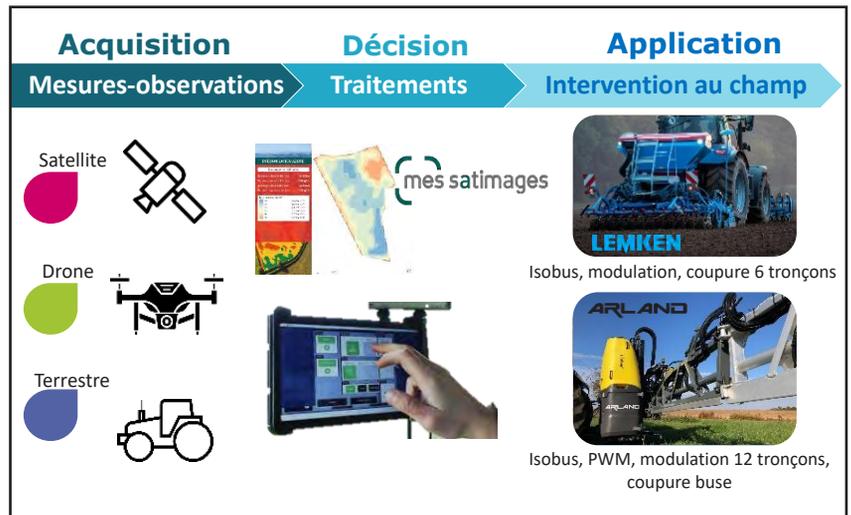
Aujourd'hui des normes existent pour

assurer la liaison entre la console — le tracteur — et l'équipement, comme « Isobus » et ses fichiers « Isoxml » ou comme « Shapefile ». Ne vous inquiétez pas, si vous n'êtes pas équipés, il est possible de rééquiper vos outils par des améliorations dites « retrofit ». L'idée est de faciliter la lecture de vos fichiers de modulation, en s'assurant que votre console puisse les ouvrir et que vos équipements puissent recevoir l'information.

Vous êtes désormais plus familier avec les agroéquipements connectés, la station de Kerguéhennec ouvre ses portes pour vous accueillir et partager ses expériences.

**Gwénaél Morin**

gwenael.morin@bretagne.chambagri.fr



La station s'inscrit jusqu'à 2025 dans un projet piloté par Cuma Ouest et Cuma Occitanie, nommé « AgrOOP » : Accélérer la Transition Agro-écologique grâce à la mise en œuvre Collective de l'Agriculture de Précision. L'objectif est de s'appuyer sur l'expérience de collectifs d'agriculteurs novateurs et utilisateurs des nouvelles technologies pour favoriser l'adoption

de ces pratiques dans les exploitations. Il s'agit de créer des références pour diffuser et vulgariser la prise en main de technologies de précision, et aussi de proposer des formations et de l'accompagnement pour les agriculteurs, conseillers et enseignants. La mise en réseau d'agriculteurs est favorisée pour faciliter le partage d'expériences.

## Résultats technico-économiques



Une rémunération permise par les ateliers de veaux de boucherie proche des 2 Smic par UMO.

## Réseaux d'élevage Inosys 2022-2023

# 108 ATELIERS VEAUX DE BOUCHERIE ANALYSÉS

Chaque année, le réseau Inosys donne des repères techniques et économiques à la filière veaux de boucherie. En 2023 ont été analysés les résultats de 108 élevages\* dont 37 en Bretagne.

Les ateliers de veaux de boucherie analysés sont le plus souvent accompagnés d'autres activités telles que la production de lait ou de viande. Leur SAU est en moyenne de 67 ha. Les exploitations spécialisées en veaux de boucherie ne représentent que 24 % des élevages du réseau. Il y a une moyenne de 404 places par atelier pour un peu plus d'une personne à s'y consacrer. En Bretagne, la taille des ateliers est légèrement plus importante, avec 436 places.

### 82 CTS/J D'ENGRASSEMENT

La prestation moyenne par veau sorti peut varier sensiblement en fonction du nombre de jours d'engraissement et des performances techniques. La prestation par jour d'engraissement est un indicateur qui permet de mieux comparer les élevages. La prestation moyenne des 108 élevages du réseau est de 82 centimes. Elle varie

sensiblement selon les races [tab. 1]. La durée d'engraissement évolue peu ces deux dernières années.

### DES COÛTS DE PRODUCTION VARIABLES

Une collecte de données plus approfondie a été effectuée sur 46 élevages du réseau. Les charges fixes et variables y sont collectées à partir des documents

comptables. Le total des coûts de production par place de veau s'élève en moyenne à 158 € hors main-d'œuvre avec une variabilité importante [tab. 2]. Notamment les charges en lien avec les bâtiments et les équipements qui représentent les charges les plus importantes. Les bâtiments et les investissements en cours d'amortissement pèsent lourdement. C'est un point délicat en production de veaux de boucherie,

Tableau 1 : Prestation selon les races et durée d'élevage

Campagne 2022/23	Holstein	Croisés lourds (entrés à + de 60 kg)	Croisés légers (entrés à - de 60 kg)	Mixtes mélange	Moyenne globale
Montant prestation en €/veau	138	131	126	137	136
Jours d'engraissement	171	156	166	174	167
Prestation en €/jour d'engraissement	0,81	0,84	0,76	0,79	0,82

c'est pourquoi la filière a mis en place des contrats d'intégration avec des durées de contrat allongées. En cas d'investissement lourd, la durée est de 10 à 12 bandes et pour un éleveur nouvel installé cette durée est portée à 16 bandes. Malgré cela, l'augmentation des coûts de constructions freine le renouvellement des bâtiments.

## 1,86 SMIC PAR UMO

La différence entre les produits et les charges permet une rémunération moyenne de 1,86 Smic par UMO exploitant. On se rapproche donc de l'objectif de rémunération qui s'établit à 2 Smic dans les réseaux d'élevage Inosys. À l'instar des charges il y a bien sûr des écarts importants qui s'expliquent aussi en partie par les écarts de productivité selon les élevages. Ainsi entre le quart inférieur et le quart supérieur on passe de 368 à 450 places par UMO.

## AU SERVICE DE LA FILIÈRE

L'ensemble des résultats du réseau est utile aux discussions et négociations qui ont lieu entre les éleveurs et les intégrateurs. Le respect des équilibres économiques est indispensable pour assurer la pérennité de la filière veaux de boucherie, qui est par ailleurs un maillon essentiel pour valoriser une partie importante des veaux issus de la filière laitière.

## Philippe Briand

philippe.briand@bretagne.chambagri.fr

*\*Les 108 élevages sont situés sur les territoires où sont majoritairement produits les veaux de boucherie: 1/3 en Bretagne, 1/3 en Pays de la Loire et Normandie et 1/3 en Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.*



## DE PLUS EN PLUS D'ALIMENTS SOLIDES

L'alimentation des veaux de boucherie est composée d'une part de lait reconstitué et d'autre part d'aliments solides. En moyenne pour les veaux de race Prim'Holstein la quantité d'aliments solides distribuée représente 303 kg par veau contre 239 kg de lacto-remplaceurs. Cette évolution permet de limiter le coût alimentaire. Cela a des consé-

quences importantes sur le travail. Pour distribuer des quantités importantes d'aliments solides, les élevages s'équipent : auges et barre aux garrots pour les veaux, chaînes de convoyage, trémie mélangeuse pour incorporer de la paille broyée, chariot distributeur et maintenant distribution automatique d'aliment solide.



Un exemple d'automatisation de l'alimentation solide : le convoyeur de paille.



## POUR EN SAVOIR PLUS

Les données du réseau Inosys sur le web :

[idele.fr/filieres/veaux-de-boucherie](http://idele.fr/filieres/veaux-de-boucherie)

Tableau 2 : Coût de production par place (46 élevages)

Critère	1 <sup>er</sup> quart	Médiane	3 <sup>e</sup> quart
<b>Total coût de production hors travail et charges sociales exploitant (€/place)</b>	145	163	185
<b>Travail (exploitant rémunéré à 2 SMIC x 1,3 + MO salariée réelle)</b>	90	102	112
<b>Total coûts de production (€/place)</b>	235	265	297

# BIEN VIVRE SON TRAVAIL EN ÉLEVAGE LAITIER

Cet hiver, trois groupes lait animés par la Chambre d'agriculture de Bretagne — Breizh lait, Féminin Sud 35 et Guichen-Pipriac — ont partagé leurs expériences et astuces pour mieux vivre leur travail.

Notre relation au travail dépend à la fois de facteurs personnels et de la structure de notre exploitation. La mise en commun de ce sujet en groupe lait met en exergue des problématiques communes: le volume de travail, la pénibilité, l'organisation, la gestion des imprévus, la charge mentale et les difficultés à se faire remplacer.

### ASTUCES DU QUOTIDIEN

Les éleveurs et éleveuses des groupes lait ont d'abord échangé sur leurs

astuces de travail. Chacun parle de ses initiatives: des barrières pour bloquer ou faciliter la circulation des animaux, des filets disposés au fond des cases à veaux [photo], des aménagements pour porter ou déplacer les charges lourdes, des tableaux de communication... Le coût des équipements facilitateurs du travail est souvent élevé: robot repousse fourrage, taxi à lait, balayeuse de logettes, etc. Pour autant, peu regrettent leur achat par rapport au temps ou au confort gagnés. Il faut être vigilant

sur le choix du matériel et son dimensionnement pour qu'il corresponde à une utilisation quotidienne.

### SE LIBÉRER, S'ABSENTER

Une difficulté majeure est de se libérer du temps et de trouver le bon équilibre professionnel et personnel. La réflexion est à mener dès l'installation, lors du dimensionnement des ateliers de production et de l'organisation du travail. Il faut dès cette étape aborder les thèmes de la délégation, de la planification des



Avoir des supports d'organisation aide à réduire la charge mentale.

week-ends et vacances, et de la répartition de l'astreinte entre associés.

S'absenter peut aussi s'avérer compliqué. « Partir en congé, oui, à condition de partir sereinement! » exprime une éleveuse. Plusieurs solutions ont été évoquées: simplifier le travail, prioriser et accepter que certaines tâches ne soient pas réalisées par la personne qui nous remplace, transmettre des consignes claires et écrites, mettre à disposition des fiches techniques par matériel en cas de panne et enfin, avoir un réseau d'anciens apprentis ou stagiaires pour le remplacement. Ces périodes de déconnexion sont essentielles pour gérer la charge mentale.

## CHARGE MENTALE

Pour les agriculteurs des trois groupes, la charge mentale semble s'être accentuée avec l'augmentation de la productivité par UTH et le passage au numérique. Avec une charge de travail élevée, les emplois du temps ne laissent pas la place aux imprévus. Voici quelques conseils pour réduire cette charge: ne planifier que 60 % du temps de travail journalier, ne pas reporter: « ce qui peut se faire en moins de 3 minutes doit être fait immédiatement », noter les tâches de la journée à effectuer et se donner des objectifs réalisables, intégrer du temps pour soi et enfin prioriser les tâches à faire. Pour ce dernier point, nous vous recommandons d'utiliser la matrice d'Eisenhower, testée par deux groupes [figure]. Elle donne un cadre pour lister les actions à réaliser dans les prochains jours et les classer selon un degré d'urgence et d'importance. Pour finir, les éleveurs ont insisté sur l'importance de parler, avec leurs associés ou en groupe lait, de leurs difficultés et de la pression ressentie. L'échange permet de relativiser et décompresser.

**Amandine Mauger et Céline Bessou**  
celine.bessou@bretagne.chambagri.fr

## Préparer sa semaine, anticiper

Chaque semaine, prendre le temps d'établir l'emploi du temps et de le partager au sein de l'exploitation permet d'anticiper et d'être plus efficace :

- Lister les tâches à faire,
- Prioriser les tâches et reporter les tâches non urgentes si nécessaire,
- Partager et répartir les tâches avec

les associés et salariés,

- Se fixer 2 ou 3 objectifs « Smart » (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et Temporalisé),
- Planifier un créneau pour les tâches administratives,
- Garder du temps pour les imprévus (20 % minimum).

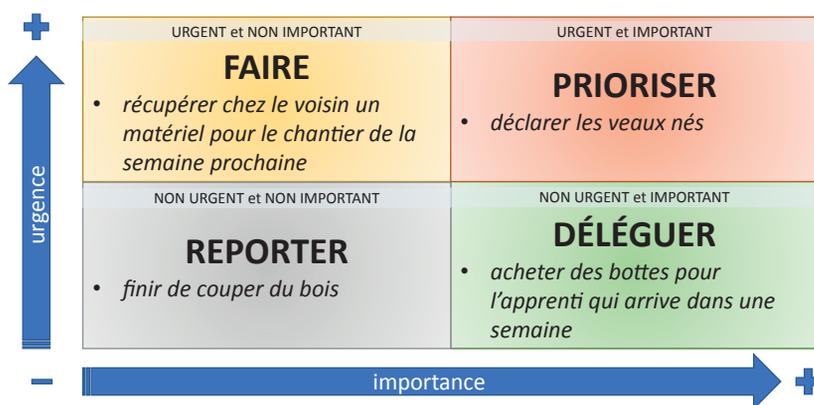


Figure : Deux groupes lait ont testé la matrice d'Eisenhower dans l'objectif de prioriser et organiser les tâches.

## POUR ALLER PLUS LOIN

• Découvrez des « Trucs et astuces » proposés par les agriculteurs bretons :



• Un guide « solutions travail en agriculture » est édité par la Chambre d'agriculture de Bretagne

[bretagne.chambres-agriculture.fr](http://bretagne.chambres-agriculture.fr)



Une astuce proposée par une éleveuse d'un groupe : un filet amovible au fond d'une case à vœux pour faciliter le nettoyage.

## LIN'térieur des secrets révélés **ANAÏS NOUS TRANSMET SA PASSION DU LIN**

Les semis de lin fibre sont en cours de réalisation avec une grande partie de la sole finistérienne semée mi-avril. Anaïs Larher partage son expérience terrain et les résultats d'essai.



Anaïs Larher dans son hangar post-enroulage de ses balles de lin en 2023.

**Anaïs Larher, agricultrice sur Plourin-les-Morlaix (29)**, a semé 8 ha de lin. « Il faut choisir une parcelle avec peu de vivaces et des oligoéléments, à confirmer par une analyse de sol ». Un précédent légume biné ou un sarrasin permet de gérer les adventices. Côté intervention, « la SAS Lincicole de Bretagne a transmis un itinéraire technique clair ». En 2023, il a été mis en place un essai lin bio, financé par le bassin versant du Pays de Morlaix, suivi par la Chambre d'agriculture.

### LA MAÎTRISE DE L'ENHERBEMENT

Cet essai a confirmé les choix stratégiques d'Anaïs en ce qui concerne le désherbage et la densité de semis. « Le premier passage de herse étrille doit être réussi ». Le lin 2024 a été

semé le 15 avril. Il sera désherbé au stade 1 cm (15-20 jours post-semis). « Je passe lentement l'outil — 3 km/h, 1 heure/ha — avec une agressivité faible, 5 sur 9 ». L'objectif de rendement est de 1 tonne de filasse/ha avec plus de 15 % de fibre longue. « Le lin fibre, c'est enthousiasmant, rentable et technique ».

### Colette Quatrevaux

[colette.quatrevaux@bretagne.chambagri.fr](mailto:colette.quatrevaux@bretagne.chambagri.fr)



### LE SAVIEZ-VOUS ?

La Chambre d'agriculture observe les bioagresseurs sur 15 parcelles  
Contact : [cecile.goupille@bretagne.chambagri.fr](mailto:cecile.goupille@bretagne.chambagri.fr)



**Elle a dit**  
**ANAÏS LARHER,**  
Agricultrice lincultrice  
à Plourin-les-Morlaix

« Il faut observer sa culture tous les jours pour voir une évolution. Il faut être prêt à intervenir, sur le désherbage notamment. Je suis aussi très vigilante sur la récolte. L'emplacement des balles de lin est préparé: un endroit propre et sans risque d'infiltration. S'il y a des zones hétérogènes dans le champ, je fais des lots de lin. Cela permet au teilleur de pratiquer des tarifs différenciés pour chaque lot. Post-teillage, on peut sélectionner les parcelles à fort potentiel pour un futur semis ».

Groupe GIEE Céréales Bio Panifiables Relocalisées

## LES LÉGUMIERS QUI PRODUISENT DU BLÉ DE QUALITÉ



Philippe Bihan, Caroline Pisano et Solange Bihan, dans les légumes de plein champ vendus à la coopérative Biobreizh.

Biobreizh

Le Gaec de Kersabio à Sibiril (29) produit des légumes et du blé. Philippe Bihan nous explique sa conduite du blé et son intérêt à faire partie d'un collectif GIEE Céréales Bio Panifiables Relocalisées.

Philippe, Caroline et Solange produisent ensemble des légumes. Le Gaec cultive aussi du blé pour « structurer le sol ». Le blé panifiable est vendu à la Boulangerie Canevet. Ils ont décidé d'intégrer le GIEE Céréales Bio Panifiables Relocalisées animé par la Chambre d'agriculture pour « avoir une ouverture sur ce que font les autres et échanger sur la technique ».

### L'INTÉGRATION DU BLÉ D'HIVER

« Depuis quelques années, le printemps est plus sec durant le cycle du blé de printemps. Le blé d'hiver est moins sensible aux effets de la sécheresse et il est développé au printemps ». En 2023-2024, le Gaec a implanté 4,5 ha de blé d'hiver et 2 ha de blé de printemps. Des couverts longs (2,5 ans) avaient été implantés avec de la luzerne-RG-trèfles à 35 kg/ha mais « les rumex se développent ». Maintenant, des couverts

annuels de légumineuses d'été ont été intégrés. « Les rendements sont de 50 q/ha pour 12,7 % de protéine ». Les clés de réussite sont « le choix du précédent riche en azote et le semis en conditions ressuyées ».

**Colette Quatrevaux**

colette.quatrevaux@bretagne.chambagri.fr



**Il a dit**  
**PHILIPPE BIHAN,**  
Agriculteur  
à Sibiril (29)

« Pour que le blé soit propre, il faut qu'il se développe pour concurrencer les adventices. Pour autant, on ne fait pas de désherbage mécanique systématique. La houe rotative sert surtout à écroûter nos sols limoneux au stade début tallage. Le problème avec la houe rotative de 4,5 m, c'est qu'elle laisse des traces de roues. Les blés sont chétifs à ces endroits. Côté logistique, on a des caissons ventilés qui servaient avant aux courges. C'est avantageux en post-récolte pour le stockage ».



**REJOINDRE LE GIEE**

**Vous souhaitez intégrer le GIEE, appelez le 06 88 27 89 92.**



Retrouvez l'intégralité de cet entretien sur la page actualité du site [Bretagne.chambres-agriculture.fr](https://Bretagne.chambres-agriculture.fr)

## Entretien avec André Sergent

# DE BONNES RAISONS D'AVOIR CONFIANCE EN NOTRE AGRICULTURE BRETONNE !

À quelques mois des élections Chambre d'agriculture, André Sergent jette un regard sur ce mandat qui s'achève et affirme que la Bretagne agricole a de nombreux atouts pour conserver et renforcer son leadership.

**Votre mandat s'achève avec la création d'une Chambre d'agriculture unique et régionale en Bretagne: une première en France. Pourquoi cette stratégie ?**

« En 2018, nous avons finalisé un chantier stratégique commencé par nos prédécesseurs, visant à créer une Chambre d'agriculture régionale unique. Cela était nécessaire pour affronter les défis agricoles et peser davantage dans les négociations avec l'administration et les collectivités. Malgré des moments difficiles, notamment l'arrêt de certaines activités historiques (tout en nous assurant de leur continuité dans les territoires grâce à différents partenaires), la réduction des effectifs et l'abandon de projets, ces décisions ont permis un retour à l'équilibre financier. Cette réforme lance une nouvelle dynamique : investissements dans nos stations expérimentales, projets de territoires à forte valeur ajoutée,

renovation du parcours installation ou encore attractivité des métiers.

Avec mes collègues élus, nous savons que ces choix étaient les bons. La Chambre d'agriculture peut désormais renforcer ses équipes avec de nouvelles compétences, essentielles pour accompagner les transitions agricoles. »

**Quelle analyse faites-vous sur l'état et l'avenir pour l'agriculture bretonne ?**

« L'agriculture bretonne, malgré certaines difficultés, se trouve globalement en situation favorable. Il est crucial de reconnaître les atouts de notre agriculture : une histoire et une culture fortes, une structuration solide des filières, et une grande diversité de productions. Cette diversité assure résilience, adaptabilité et durabilité pour chaque exploitation et pour l'agriculture bretonne dans son ensemble. »

**Vous nous dites que, plus que jamais, vous avez confiance en l'agriculture bretonne et en ses acteurs pour développer son leadership demain.**

« Oui, même si nos exploitations et nos organisations traversent des turbulences et des remises en question, il est vital de rester unis. Les défis comme la décarbonation, le renouvellement des générations, l'acceptabilité sociétale et le développement de nouvelles filières à forte valeur ajoutée sont autant d'opportunités pour l'agriculture bretonne. Avec mes collègues, nous travaillons pour fédérer toutes les organisations vers cette vision d'avenir. Soyons fiers d'être des agriculteurs et des agricultrices bretons. »

**Propos recueillis par Sophie Bégot**  
[sophie.begot@bretagne.chambagri.fr](mailto:sophie.begot@bretagne.chambagri.fr)



Le biogaz filtré est stocké dans une poche sur la lagune avant d'être épuré et comprimé en BioGnv.

Bennaman

## Micro-méthanisation

# BIOGNV À LA FERME : « IS IT POSSIBLE ? » \*

La société anglaise Bennaman (groupe New Holland) a développé un dispositif de récupération du biogaz des fosses pour produire du BioGnv à la ferme. Une nouvelle voie pour la micro-méthanisation ?

Il vise à récupérer le biogaz fugitif d'une fosse à lisier, à l'épurer pour n'en garder que le méthane et à l'utiliser pour les besoins énergétiques de l'exploitation. Contrairement à la couverture flottante Nenufar, le dispositif Bennaman à double compartiment permet un stockage de biogaz d'environ une semaine, donnant ainsi plus de souplesse à la valorisation énergétique. Le biogaz, produit sous une première bache étanche, est filtré pour enlever le soufre puis stocké dans une poche située sur la fosse ou au sol. Chaque semaine, un épurateur mobile, en une journée, sépare le méthane du CO<sub>2</sub> et produit un BioGnv comprimé en bouteilles. Conçu pour fosses rectangulaires, le constructeur travaille à une solution pour fosses circulaires plus fréquentes en France.

### DES AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX

En Angleterre, cinq sites de 120 à 150 vaches laitières sont déjà équipés pour répondre aux obligations de mise aux normes et renforcer l'autonomie énergé-

tique des exploitations. 10 % du gaz sert à alimenter le système en électricité, grâce à un cogénérateur pouvant également assurer 50 % des besoins de la traite. Les 10 à 14 tonnes de BioGnv produites servent au tracteur biométhane de la ferme, soit une dépense de GNR divisée par deux. Le surplus peut être vendu à des utilisateurs locaux. L'empreinte carbone du lait est grandement améliorée grâce à la récupération du méthane des fosses et aux économies d'énergie fossile. Néanmoins, l'éleveur n'en retire encore aucun bénéfice financier.

### DES INTERROGATIONS ÉCONOMIQUES

Encore en phase de lancement, le constructeur ne communique aucune donnée économique et la rentabilité est donc difficile à cerner. Adapté à des spécificités anglaises — exploitations en fermage, besoin de mise aux normes, électricité chère — il pourrait toutefois trouver un certain écho en France. Un premier site en Bretagne est envisagé. Il permettrait d'acquérir des références techniques et environnementales en lien avec nos

systèmes et de crédibiliser la pertinence du dispositif.

### Hervé Gorius

Herve.gorius@bretagne.chambagri.fr

\* « Est-ce que c'est possible ? »

### LE CHIFFRE

# 10 à 14 t

de BioGnv par an pour un élevage de 120 VL sur lisier raclé (8 mois en bâtiment) soit 1 000 heures de fonctionnement d'un tracteur biométhane T6 180.



### EN VIDÉO

La solution Bennaman New Holland





La prévention des incendies démarre en amont des moissons par l'entretien des machines et des équipements.

Sapeurs-pompiers - SDIS 35

## Dans les exploitations agricoles LA PRÉVENTION DES FEUX

Voici quelques pratiques recommandées pour réduire les risques d'incendie dans les exploitations agricoles et plus particulièrement pendant les travaux des champs.

Les incendies agricoles constituent une menace sérieuse, non seulement pour la sécurité des personnes et des biens, mais également pour l'environnement. La prévention des feux en milieu agricole est donc cruciale et doit être abordée avec des stratégies efficaces et adaptées aux risques.

### ENTRETIEN DES MACHINES ET ÉQUIPEMENTS

La prévention des incendies démarre en amont des moissons. En effet, une des étapes cruciales est le nettoyage régulier des machines et équipements agricoles. Les résidus de récolte, l'huile, la graisse et la poussière qui

s'accumulent sur les machines peuvent facilement s'enflammer, surtout lorsqu'ils sont exposés à des sources de chaleur, comme des moteurs chauds ou des étincelles. Un entretien régulier et approfondi peut réduire significativement ce risque : vérifier l'absence de fuites sur les circuits, nettoyer les filtres, graisser les mécanismes et les roulements, dépoussiérer.

### GESTION DES RÉSIDUS DE RÉCOLTE

Les résidus tels que la paille, les tiges et autres matières organiques laissées après la récolte, peuvent rapidement devenir des combustibles en cas de conditions météorologiques propices aux incendies.

### EXTINCTEUR, TONNE À EAU, HERSE...

La prévention passe aussi par le matériel directement accessible sur la parcelle pour éteindre un feu naissant. On sait qu'en période venteuse et de forte chaleur, la vitesse de prop-

agation du feu est très élevée. Il est donc primordial de pouvoir intervenir rapidement. Vérifier la présence d'un extincteur et prévoir une tonne à eau à proximité sont des moyens de lutte efficaces et peu coûteux au regard des pertes que peut engendrer un feu de chaume. Il est important de laisser libre accès aux parcelles pour ne pas perdre de temps avec des véhicules ou matériels à déplacer qui bloqueraient le passage des engins de secours si le feu devenait incontrôlable et nécessitait l'intervention des pompiers.

### Anne Courtois

[anne.courtois@bretagne.chambagri.fr](mailto:anne.courtois@bretagne.chambagri.fr)

### SI L'INCENDIE SE PROPAGE...

Composer le 18 ou le 112, mettez-vous à l'abri et déchaumez à une centaine de mètres des flammes pour créer une barrière coupe-feu.

## Aurore a semé des bandes fleuries

# POUR LA POLLINISATION ET LA BIODIVERSITÉ

Installée en 2020 en Ille-et-Vilaine, Aurore Vaugon a implanté des bandes fleuries au milieu de son verger de pommiers à couteau, de poiriers et de cognassiers. À la marge ont été plantés des fruits à coques et à noyaux. « Nous souhaitons créer un habitat équilibré qui puisse allier une flore et une faune diversifiée ».

Après avoir installé des nichoirs, elle a profité, pour semer le couvert, du dispos d'expérimentation proposé par la commune de Guichen et accompagné par la Chambre d'agriculture. « Les sept espèces semées — sainfoin, trèfles, sarrasin, phacélie... — attirent les auxiliaires et les pollinisateurs sur mon verger ».

Pour Lionel Quéré, conseiller à la

Chambre, « ici le couvert végétal permet de lutter contre les ravageurs des arbres fruitiers et favorise la biodiversité, mais dans d'autres situations, il peut aussi limiter l'érosion et l'assèchement, améliorer la qualité de l'eau en réduisant les transferts de polluants, phytosanitaires ou azote ».

Les bandes enherbées ou fleuries peuvent aussi être implantées en bordure ou au milieu de parcelles de grandes cultures et fournissent les mêmes services.

Elles ont cependant un coût d'implantation — pris en charge ici — et peuvent abriter aussi des ravageurs.

**Denis Follet**

denis.follet@bretagne.chambagri.fr



Aurore a multiplié les actions en faveur de la biodiversité comme les nichoirs, les ruches et les bandes fleuries

Aurore Vaugon



## GUIDE PRATIQUE

Les auxiliaires et pollinisateurs des cultures de plein champ : les reconnaître et les favoriser :



## Bassins versants Gouët, Ic, Anse d'Yffiniac

# UN OUTIL DE PULVÉRISATION ULTRA LOCALISÉE



Les bassins versants du Gouët, de l'Ic et de l'Anse d'Yffiniac visent la reconquête de la qualité de l'eau, avec principalement des actions sur la réduction des pollutions par les produits phytosanitaires, notamment à cause de la présence de métabolites en amont des prises d'eau potable.

## DES OUTILS INNOVANTS DE PULVÉRISATION

À l'occasion d'une rencontre technique dédiée, près de trente personnes, agriculteurs, représentants d'ETA/Cuma et techniciens de coopératives, se sont retrouvés pour passer en revue les stratégies durables de désherbage, du chimique au mécanique, en passant par les outils innovants de pulvérisation. À cet effet, le pulvérisateur ultra-localisé ARA, développé par Écorobotix, a

été présenté. Cet outil analyse en direct l'état de la parcelle, grâce à six caméras optiques haute résolution, pouvant différencier les adventices de la culture, mais aussi les différentes adventices entre elles. D'autres pulvérisateurs buses à buses nécessitent quant à eux le passage d'un drone créant une carte de modulation phyto.



Les enjeux autour du désherbage, notamment du maïs, sont indéniables. Outre la présence d'herbicides dans les eaux, il faut aussi prendre en compte l'aménagement du catalogue phytosanitaire et la progression de la résistance des adventices.

**Marine Weishaar**

marine.weishaar@bretagne.chambagri.fr



## ÉCOPHYTO EN BRETAGNE

Ensemble, ils osent l'agroécologie :

<https://collectifs-agroecologie.fr/regions/bretagne/>



Nous recrutons  
des hommes et des femmes  
Conseillers, Chargés d'études,  
Chargés de mission en agronomie,  
élevage, entreprise installation...  
et aussi des fonctions ressources

Ici  
nous cultivons  
plus d'un métier !



recrutement@bretagne.chambagri.fr

bretagne.chambres-agriculture.fr  
rubrique nous rejoindre

Mon#Métier Ma#Passion

PACK TRANSMISSION

Anticiper et poser les jalons  
pour bâtir votre projet  
de transmission

Audit et évaluation globale de votre entreprise  
pour une transmission réussie :



• ANALYSER LA SITUATION : visite de votre conseiller



• ENVISAGER UNE STRATÉGIE DE TRANSMISSION : étude  
des possibilités selon vos souhaits, le potentiel et l'attractivité  
sur le marché, conditions de faisabilité



• ÉVALUATION DE LA VALEUR DE CESSION : proposer une  
valeur de l'entreprise en combinant valeur patrimoniale et  
valeur économique



• ÉLABORER UN PLAN D'ACTIONS : remise d'un audit complet  
avec étapes et calendrier d'actions du projet

Définir et formuler votre offre de reprise en toute sérénité

# ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



**Félicie Aulanier**  
Chargée d'études bien-être animal et productions alternatives avicoles  
felicie.aulanier@bretagne.chambagri.fr **Dossier**



**Sophie Begot**  
Service communication diffusion transfert  
sophie.begot@bretagne.chambagri.fr **page 30**



**Roger Hérisset**  
Rédacteur en chef  
Chargé de mission de diffusion et transfert  
le-mag@bretagne.chambagri.fr



**Céline Bessou**  
Conseillère et chargée d'études en production laitière  
celine.bessou@bretagne.chambagri.fr **page 26**



**Philippe Briand**  
Chargé d'études et de conseil veaux de boucherie  
philippe.briand@bretagne.chambagri.fr **page 24**



**Anne Courtois**  
Chargée d'études politiques réglementaires environnementales  
anne.courtois@bretagne.chambagri.fr **page 32**



**Caroline Denechau**  
Conseillère d'entreprise  
caroline.denechau@bretagne.chambagri.fr **page 6**



**Denis Follet**  
Chargé d'études et de conseil, systèmes laitiers  
denis.follet@bretagne.chambagri.fr **page 33**



**Domitille Fouvez**  
Chargée d'études en environnement et bien-être  
domitille.fouvez@bretagne.chambagri.fr **Dossier**



**Camille Gérard**  
Chargée d'études santé alimentation porc  
camille.gerard@bretagne.chambagri.fr **Dossier**



**Hervé Gorius**  
Chargé d'études énergie-climat et méthanisation  
herve.gorius@bretagne.chambagri.fr **page 31**



**Sylvie Guiet**  
Chargée d'études protection des cultures et biodiversité  
sylvie.guiet@bretagne.chambagri.fr **page 20**



**Cédric Havard**  
Conseiller énergie - expertise photovoltaïque  
cedric.havard@bretagne.chambagri.fr **page 8**



**Mary Henry**  
Chargée de mission Économie-Emploi  
mary.henry@bretagne.chambagri.fr **page 10**



**Valérie Le Formal**  
Référente déchets agricoles 29  
valerie.leformal@bretagne.chambagri.fr **page 5**



**Marylise Le Guénic**  
Vétérinaire chargée d'études santé, bien-être production herbivore  
marylise.leguenic@bretagne.chambagri.fr **Dossier**



**Laurence Le Metayer-Morice**  
Conseillère entreprise et installation 56  
laurence.lemetayer-morice@bretagne.chambagri.fr **page 6**



**Denis Lebossé**  
Station de Kerguéhennec  
denis.lebosse@bretagne.chambagri.fr **page 4**



**Catherine Lerat**  
Conseillère stratégique entreprises en difficulté  
catherine.lerat@bretagne.chambagri.fr **page 7**



**Gwénola Lesné**  
Juriste  
gwenola.lesne@bretagne.chambagri.fr **page 7**



**Amandine Mauger**  
Conseillère en production laitière  
amandine.mauger@bretagne.chambagri.fr **page 26**



**Gwenaël Morin**  
Chargée d'études agriculture de conservation et de précision  
gwenael.morin@bretagne.chambagri.fr **page 22**



**Colette Quatrevaux**  
Conseillère en agriculture biologique  
colette.quatrevaux@bretagne.chambagri.fr **page 28**



**Stéphanie Ramboasolo**  
Équipe conseil stratégique entreprises en difficultés  
stephanie.ramboasolo@bretagne.chambagri.fr **Dossier**



**Yannick Ramonet**  
Chargé d'études Bien-être animal Production porcine  
yannick.ramonet@bretagne.chambagri.fr **Dossier**



**Marine Weishaar**  
Conseillère agronomie et bassins versants  
marine.weishaar@bretagne.chambagri.fr **page 33**

RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 19 JUILLET pour le prochain numéro du mag !

# PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

## ENERGIE & CLIMAT

### Accompagnements par nos experts :

- Economie d'énergie  
(réduction de consommation)
- Climat (bonnes pratiques, leviers d'action)
- Production d'énergie  
(conseil photovoltaïque et conseil en  
méthanisation)
- Agroforesterie  
(plantations et gestion du bocage)

## Faire face aux défis énergétiques et climatiques...

### Contactez-nous !

Pour en savoir +



   /ChambagriBzh  
[www.bretagne.chambres-agriculture.fr](http://www.bretagne.chambres-agriculture.fr)

  
**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
BRETAGNE**